Petits frères des pauvres

Le 12 octobre 2022

**Sara ROSSIGNEUX :** Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à ce webinaire. La plate-forme Hapi promeut l’habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il a été créé il y a un an par trois organisations. À l’issue des 1 h 30 que l’on va passer ensemble, vous aurez les réponses à vos questions. De quels constats Hapi a-t-il émergé ? A quels enjeux doit-on répondre ? Quelles sont les missions de Hapi ? Comment la plate-forme s’insère-t-elle dans l’écosystème de l’habitat applicable ? Vous aurez les interventions de multiples intervenants de grande qualité. On a prévu que la session soit interactive. Vous allez pouvoir poser des questions et y répondre. On va aussi vous sonder pour avoir vos idées. En bas à droite de l’écran, il y a plusieurs menus. Il y a un menu questions pour les saisir. Vous pouvez lire les questions des autres. Vous pourrez voter sur les questions les plus intéressantes pour vous. Cela permettra de répondre aux questions qui ont le plus de votes. Même si l’on ne répond pas à toutes les questions, on mettra un point d’honneur à répondre à toutes les questions ultérieurement via notre site Internet. Vous avez le menu sondage en bas à droite de l’écran. Il y a là des questions que l’on va vous poser tout au long du webinaire.

On démarre. Je vous propose de vous entraîner. Quand vous ouvrez le menu sondage, il y a deux questions. La première vous demande qui vous êtes. Moi, je triche, car j’ai la liste des intervenants. Mais ils ne sont pas au courant. Cela doit vous intéresser de savoir à côté de qui vous êtes assis virtuellement. La deuxième question est sur votre niveau de connaissance de l’habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Pour savoir si vous êtes des grands experts ou si vous êtes passés par là par hasard. Est-ce que je peux voir les résultats des votes ? Je ne vois pas encore les résultats. Je vois le sondage. On reviendra dessus tout à l’heure… Ah, ça arrive ! On remonte. On a 1/3 de porteurs de projets. On a 1/3 de collaborateurs au sein d’institutions nationales. Il y a quelques passants intéressés… Bienvenue ! Il y a une quinzaine de pourcents de collaborateurs au sein des collectivités. Il n’y a pas de ministre autour de la table. Ce n’est pas grave, on lui enverra la vidéo. Sur votre niveau de connaissance de l’habitat Hapi, il y a du pain sur la planche !

Je vais présenter mes invités. Hapi a été créé par trois organisations différentes, qui ont pour dénominateur commun le bien-vieillir et l’habitat pour les personnes vulnérables. Je suis avec Gaël Brenaut, président de la fondation Petits Frères des pauvres et de Hapi. J’ai Laure de La Brétèche, qui travaille à la Caisse des Dépôts. J’ai Florence Delisle-Errard, qui travaille dans un réseau d’entraide des porteurs de projets. Bienvenue à tous les trois.

Laure, on commence par vous. Pourquoi vous êtes-vous intéressée à ce sujet de l’habitat applicable ?

**Laure DE LA BRETECHE :** Bonjour. Je me réjouis d’être avec vous pour représenter l’un des trois membres fondateurs, la Caisse des Dépôts. Elle a toujours accompagné les grandes transitions du pays. Récemment, elle s’est engagée de manière déterminée sur la lutte contre les fractures territoriales et sociales, en essayant de mettre tout son savoir-faire dans ces politiques, notamment d’habitat, qu’elle connaît bien. Assez tôt, quand le rapport de Denis Piveteau et Jacques Wolfrom était en gestation, on a eu des échanges. On s’est dit qu’il y aurait des choses à faire. La Caisse, très présente en investissement sur beaucoup de solutions d’hébergement spécialisé ou commun, avait peu d’expérience dans le champ de l’habitat partagé. Beaucoup de partenaires associatifs, notamment les Petits Frères des pauvres, en avaient une. Si on se lançait dans l’aventure, on s’est dit qu’il serait intéressant de le faire en partenariat avec d’autres acteurs. C’est ce que l’on a voulu faire, en étant très concrets et en ayant de l’impact, non pas au travers d’un think tank de plus, mais avec un endroit où l’on apporte de l’aide.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci. Florence, je me tourne vers vous. J’ai beaucoup parlé d’habitat partagé et accompagné, inclusif. J’entends beaucoup de concepts. En tant que porteuse de projets, pouvez-vous nous dire ce qu’est l’habitat Hapi ?

**Florence DELISLE-ERRARD :** Ça va être compliqué de répondre sur un temps très court. On a historiquement le réseau APA a inspiré l’habitat inclusif. C’est inscrit dans la loi. C’est le partage de locaux communs en plus des espaces privatifs, le fait que les habitants participent au projet de vie sociale et l’inscription dans la vie et la cité, avec des commerces de proximité et des transports. La loi précise qu’ils peuvent solliciter un accompagnement et une offre de services du territoire. Ces habitats peuvent appartenir au parc privé ou au parc social. Hapi, le terme choisi, s’inscrit dans la continuité du rapport de Denis Piveteau, qui a une approche plus large. Cela a mis en lumière la notion d’accompagnement. C’était un des éléments forts que l’on retrouve dans l’ensemble des définitions. « Partagé », cela fait référence à des espaces partagés. Insérés dans la vie locale, avec une acceptation qui pouvait être A+P, ou A+I… Ça peut donner une compréhension de la notion de l’habitat partagé inséré dans la vie locale. On ne prétendait pas résoudre et accueillir l’ensemble des sujets. La logique voulait permettre de ne pas batailler sur les périmètres. Et de reprendre une terminologie plus facile à comprendre par le grand public. Pour autant, dans nos textes fondateurs, on a mis l’accent sur les petits porteurs de projets. C’est la priorité. Ils peuvent ainsi être diffusés dans l’ensemble du territoire et avoir accès à des ressources. On a la définition du réseau APA, qui a une acception plus précise de l’ensemble des éléments. C’est l’ensemble des champs qui est important. Il y a une notion de devoir. Il y a une attention portée à l’accessibilité des loyers et une préférence pour les projets montés par des acteurs à but non lucratif pour garantir un meilleur encadrement des situations pour les bénéficiaires.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci. Je me tourne vers Gaël. Je comprends l’intérêt des réseaux comme APA, qui accompagnent les porteurs de projets. Mais pourquoi la fondation Petits Frères des pauvres est-elle impliquée sur ce sujet ?

**Gaël BRENAUT :** L’ADN des Petits frères est plus connu pour la lutte contre l’isolement. Mais nous travaillons sur l’inclusion sociale par le logement depuis des années. Cela a commencé dans les années 80 avec d’autres opérateurs. Nous avons bâti, en amont des textes et de la réglementation, nos premières petites unités de vie. 20 à 24 personnes maximum. Avec de la réglementation préparée avec les pouvoirs publics. On a pris le pouls de la réglementation vers 2002. On a fait nos premières pensions de famille au début des années 90. La première circulaire date de 2005. Notre première pension de famille, c’est 1995. L’aventure a continué sur l’habitat inclusif, avec notre première colocation Alzheimer en 2016, en amont de la loi Elan. C’était deux ans avant la loi. Notre volonté est de bâtir à partir de la loi Elan et d’assurer le développement de ces formes variées d’habitat, et lutter contre l’isolement à domicile et dans la ville, dans les rues. C’est proposer une alternative à la vie collective en Ehpad.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci. Je vous laisse poursuivre. On a compris les enjeux de chacun. Pouvez-vous nous dire concrètement ce qui s’est passé ? Comment vous êtes-vous rencontrés tous les trois il y a un an ?

**Gaël BRENAUT :** Les Petits Frères des pauvres sont un peu coupables d’Hapi. L’aventure a démarré au printemps 2021. Des contacts ont été établis avec la CNSA pour confronter nos visions sur l’habitat inclusif. On a établi des diagnostics. Ils ont convergé avec nos interlocuteurs CNSA, notamment Stéphane Corbin. Il y a eu tout de suite une envie pressante de Loïc Rolland de nous rencontrer, en juin 2021. Et des sujets communs notamment sur le nombre croissant de porteurs de projets motivés. Mais aussi des collectivités intéressées de diversifier leur offre d’hébergement. Tout de suite, une envie commune de créer une structure agile, créée sous la forme associative en novembre 2021 lors du Salon des maires, avec une petite structure en mode restreint, avec une capacité de décision rapide et la volonté de s’ouvrir à nos partenaires, deux sous-institutions, deux comités, un d’experts et un d’orientation. Ils ont déjà travaillé. L’aventure évolue très rapidement.

**Sara ROSSIGNEUX :** Effectivement. Laure, vous souhaitiez que cette plate-forme se fasse en appui aux dispositifs existants. Comment se fait l’articulation avec l’ensemble des acteurs de l’habitat inclusif ?

**Laure DE LA BRETECHE :** Ce qui a été très présent dans la démarche initiale du rapport de Denis Piveteau et Jacques Wolfrom, c’est le pragmatisme. On fait avec ce qui existe et l’on essaye d’infléchir pour trouver des modalités d’habitat en conformité avec ce que souhaitent les personnes âgées et leur environnement. On a utilisé les leviers sur lesquels la Caisse des dépôts a des entrées facilitées, comme les programmes Action Cœur de Ville que l’État a lancés depuis plusieurs années et opérés par la Caisse des Dépôts, pour apporter de l’aide aux villes sélectionnées. De même avec Petites Villes de demain ou les travaux que nous faisons avec le réseau Villes amies des aînés. Nous avons des approches avec des fonds dédiés. Il y a ce que l’on fait à l’échelle nationale, avec la CNSA et son propre programme d’appui à l’habitat partagé et inclusif. Et avec nos partenaires qui ont initié dans le champ de l’État, avec l’Observatoire inclusif, un certain nombre d’approches pour coopérer. L’idée, et c’est la promesse faite à trois, a été de faire quelque chose véritablement pratique, axé vers les porteurs de projets et qui permette d’aller vite. On a démarré à quelques-uns. On est prêts à aller plus vite, en s’appuyant sur les dispositifs existants et en en ayant créé quelques-uns. Il y a un comité d’orientation ouvert. Et il y a la volonté d’avoir un comité d’experts qui permette d’avancer. Il faut prendre tout de suite les initiatives et savoir progresser pas à pas. Il y a quelques mises de jeu nouvelles pour faciliter la création de projets.

**Sara ROSSIGNEUX :** Florence, une dernière question. En quoi ce partenariat à trois fait sens pour vous ? Qu’est-ce qui fait que les trois organisations sont complémentaires ?

**Florence DELISLE-ERRARD :** Beaucoup de choses ont été dites. La dimension pragmatique de notre intention de départ avait vocation à croiser les regards. On voulait savoir de quoi on avait le plus besoin sur le terrain. Notre réseau met en place des programmes d’entraide et d’accompagnement pour les porteurs de projets. On voyait bien que l’on manquait de caisse de résonance sur des grands chantiers que l’on souhaitait porter, mais pas forcément en ayant le souhait de les porter en interne. C’était le moment d’associer le souci de l’ancrage territorial qui est celui de la Caisse des Dépôts, ainsi que ses relations institutionnelles, avec les acteurs nationaux, la posture de la fondation des Petits Frères des pauvres, qui a un ancrage territorial et un regard de financeur, à travers sa fondation. Cela permettait de mixer cela à notre approche de terrain et notre connaissance fine des porteurs de projets pour faire avancer le secteur. On avait ce souci-là, de se réunir avec des cultures différentes. On voulait faire avancer trois grands sujets. On voulait croiser nos cultures et nos approches pour les faire avancer sur trois matières clés. Cela a vocation à faire dialoguer le local, le pragmatique et les réalités des écosystèmes des financeurs de ce système-là, qui ont tous envie d’y aller. La réalité des envies de tous les partenaires financeurs et d’accompagnement, c’est d’apporter quelque chose, mais sans avoir d’espace de travail opérationnel.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci pour cette belle introduction. Je retiens des organisations très complémentaires, de belles rencontres au bon moment, et des organisations qui se fédèrent autour d’un objectif commun et ambitieux, qui est la promotion de l’habitat Hapi en France.

On peut passer aux axes d’intervention de Hapi. Comment ça se matérialise concrètement ? Que fait Hapi au quotidien ? Je vais présenter nos prochains invités. Vous pouvez répondre au troisième petit sondage avant que les invités présentent concrètement la plate-forme Hapi. Ils aimeraient connaître votre niveau de connaissance de la plate-forme Hapi. Êtes-vous déjà allés sur notre site ? Ça va les aider à savoir d’où repartir pour leur présentation. Je vais présenter des membres du Comex d’Hapi. Il y a Loïc Rolland, directeur Grand âge et autonomie au sein de la Caisse des Dépôts. Il y a Gauthier Faivre, président de la fondation Petits Frères des pauvres. Je vais vous laisser nous présenter Hapi.

**Gauthier FAIVRE :** Bonjour à toutes et à tous.

**Loïc ROLLAND :** La plate-forme numérique Hapi s’est fixé quatre axes d’intervention. Elle s’est voulue résolument opérationnelle, pour fluidifier l’action des porteurs de projets sur les territoires. Le premier axe, c’est la mise à disposition d’un centre de ressources pour permettre aux porteurs de projets d’avoir accès à un certain nombre d’informations, de fiches thématiques et de témoignages, qui permettent de donner toute l’information sur l’habitat inclusif. Le deuxième axe, c’est la sensibilisation et l’accompagnement, avec l’accompagnement des acteurs du territoire et leur montée en compétences. C’est important d’assurer cet accompagnement des acteurs du territoire pour mieux traduire les besoins des habitants et de ces territoires. Le troisième axe, c’est la création d’un comité d’orientation. Je laisserai Gauthier en parler plus en détail. Le quatrième axe, ce sont des démarches évaluatives, la nécessité de mettre en place une méthodologie évaluative à destination des porteurs de projets pour aider à mieux répondre à certaines demandes qui pourraient émaner des financeurs, par rapport à l’impact que l’habitat inclusif peut avoir sur les territoires. Pour que tout cela fonctionne, on a créé un comité d’experts. Deux de ses membres vont s’exprimer : Denis Piveteau et Stéphane Corbin. Ce comité d’experts est là pour garantir le respect des engagements pris dans ces quatre axes d’intervention. Il a un rôle de veille assez classique, pour regarder les tendances et regarder comment fonctionne l’écosystème. Il a un rôle d’expertise. Ce comité d’experts est composé d’experts, pour nous apporter leur regard et nous accompagner dans les complémentarités qui peuvent être mises en place pour fonctionner et apporter les bonnes réponses par rapport aux dispositifs existants. En termes de prospective, c’est important de partager une vision des enjeux compte tenu de tout cet écosystème. Et une partie bilan importante pour proposer des voies de progrès. L’idée est de se voir deux ou trois fois par an pour remettre les choses sur la table et se poser les bonnes questions.

**Gauthier FAIVRE :** Merci, Loïc. Le comité d’orientation a un double objectif. Il doit orienter les porteurs de projets et organiser les personnes autour de la table pour s’assurer que l’ensemble des besoins sont adressés. Sur la plate-forme Hapi, il y a un formulaire en ligne qui n’est pas habituel pour les porteurs de projets. Les questions posées sont relatives aux critères de sélection ou d’exclusion des membres du comité d’orientation. L’objectif est de leur faire gagner du temps en les orientant vers les personnes capables de les orienter, financièrement ou d’un point de vue opérationnel. L’objectif est de dire : « Ne perdez pas de temps. On peut vous orienter sur les phases de financement ». En parallèle, on réunit l’ensemble des acteurs, et l’on essaie de s’assurer que l’ensemble de leurs besoins sont couverts par l’ensemble des parties prenantes du comité d’orientation. On ajuste les périmètres de chacun pour apporter une bonne réponse à chaque porteur de projets. Hapi, ce n’est pas un guichet unique. Il n’y a pas d’obligation de passer par Hapi. On peut voir directement les financeurs. Ce n’est pas un label. On ne donne pas de droits quelconques. On ne va pas au-delà de l’habitat inclusif. Nous n’avons pas vocation à donner une garantie à qui que ce soit du caractère d’habitat inclusif ou autre d’un projet. Ce n’est pas un dispositif qui pousse à homogénéiser les pratiques. Notre objectif est de montrer la diversité des projets. On veut montrer l’univers des possibles et offrir des outils pour construire des projets. L’objectif est de rendre la diversité possible. Nous ne sommes pas une plate-forme de financement. Nous orientons les porteurs de projets vers les personnes capables de les financer. Depuis sa création, Hapi s’est focalisé sur la construction de sa plate-forme et de son centre de ressources. On voit les étapes depuis la création. Il y a différents moyens de communication, la présentation et l’Observatoire de l’habitat inclusif, des webinaires, le Salon des maires, où nous allons fêter nos un an en 2022. Il y a des comités d’orientation, deux tests, un premier lent et un deuxième avec 15 projets en juillet. Après 15 projets, on a fait travailler les personnalités, et il y a eu 60 projets à étudier à la rentrée. On aura encore un comité d’orientation en fin d’année. Merci pour votre attention. L’objectif de Hapi est d’accompagner les porteurs de projets et les réseaux nationaux, l’ensemble des personnes qui œuvrent pour l’habitat inclusif sur les territoires, pour leur donner à penser et réfléchir sur les situations proposées.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci pour cette présentation. On a compris comment fonctionnait Hapi. On a eu la vision des fondateurs, on va passer à la vision des partenaires. Loïc et Gauthier ont parlé du comité d’experts. Ils ont dévoilé que deux membres étaient avec nous. On est ravis. On va écouter Denis Piveteau qui est avec nous. On n’a pas besoin de le présenter. Bonjour. Vous êtes à l’origine du rapport « Demain, je pourrai choisir d’habiter avec vous ! », avec Jacques Wolfrom. Rapport qui a complété la définition dans la loi Elan de l’habitat inclusif. Il a révélé toute une série d’obstacles au déploiement de l’habitat inclusif. Avec la mise en place de l’AVP, l’aide à la vie partagée, c’est un succès. On y reviendra. La quasi-totalité des départements ont signé, ou sont en cours de signature de la convention. En tant qu’expert au sein du comité d’experts d’Hapi, quel rôle Hapi peut-il ou doit-il jouer dans le mouvement en cours du déploiement de l’habitat inclusif ? Quels sont les grands chantiers à venir pour vous sur ce sujet ? Quel pourrait être le rôle d’Hapi ?

**Denis PIVETEAU :…** Je vous entends. Vous m’entendez ? C’est très haché, non ?

**Sara ROSSIGNEUX :** Je vous propose, pendant que la technique regarde ce qu’il se passe avec M. Piveteau, que l’on passe à l’intervention de Stéphane Corbin. On reprendra Denis Piveteau si l’on règle nos soucis techniques. J’accueille le deuxième représentant du comité d’experts. Stéphane Corbin, bienvenue. Merci d’être avec nous à nos côtés. Ça nous fait extrêmement plaisir. Vous êtes directeur adjoint de la CNSA. Votre sujet, c’est l’autonomie. Vous êtes en charge du développement de l’AVP et de la déclinaison du Ségur, notamment. Pouvez-vous nous dire, en tant qu’expert, en quoi vous trouvez que l’initiative Hapi est intéressante ? À l’avenir, quels sont les grands chantiers ?

**Stéphane CORBIN :** Merci de votre invitation, heureux d’être avec les fondateurs de Hapi dans ces magnifiques locaux. Je m’adresse à chacun d’entre vous à distance. Tout cela fait sens parce qu’aujourd’hui, nous connaissons un développement important, voire massif, de l’habitat inclusif, sûrement lié au développement ou à la consolidation des moyens publics apportés à l’habitat Hapi. Cela a été dit, les départements s’engagent fortement aujourd’hui. Nous avons validé 85 programmations départementales. Cela représente plus de 1700 habitats inclusifs. Cela représente plus de 16 000 personnes qui seraient concernées. C’est quelque chose de nouveau, qui mobilise non seulement les pouvoirs publics, mais aussi les porteurs de projets, et les personnes elles-mêmes, puisque beaucoup de projets sont construits avec les personnes. Comme toute politique publique émergente, puisque même si l’on voit se développer de l’habitat inclusif un peu partout, le corpus juridique de l’habitat inclusif, la manière dont on construit ces habitats, cela reste encore quelque chose, non pas balbutiant, mais qui se construit petit à petit. C’est en ce sens que l’initiative Hapi prend tout son sens. Il est nécessaire, dans cette période d’émergence et de développement de l’habitat inclusif, que l’on puisse apporter des repères aux porteurs de projets en tant que tels, et que l’on puisse apporter des repères aux territoires, puisque cette offre est fortement issue des territoires. C’est-à-dire la manière dont les uns et les autres s’accaparent cette question. Pour ce qui est de la CNSA, notre rôle est de développer l’offre à travers plusieurs instruments financiers, le cofinancement avec les départements de l’Aide à la vie partagée. C’est une disposition en cours d’examen à l’Assemblée nationale. Cela devrait permettre que l’AVP devienne une prestation de droit commun. C’est un concours de droit commun à partir du moment où la disposition sera votée. Il y a des aides à l’investissement que l’on porte également. Tout comme la Caisse des dépôts, on soutient ce qui est fondamental dans cette période d’émergence : l’intelligence des uns et des autres et l’ingénierie territoriale, à travers le soutien du programme Petites Villes de demain. On aide les porteurs de projets à soutenir leurs initiatives. Tout cela va dans le bon sens. Mais on voit bien que cette initiative publique a besoin d’être confortée au quotidien par des acteurs. J’ai le sentiment, à travers les présentations, qu’ils viennent aider les uns et les autres sans différenciation. Que ce soit le chargé de mission habitat inclusif du département, les communes qui sont souvent partie prenante, les porteurs de projets ou aussi, et je l’espère encore plus demain qu’aujourd’hui, la personne âgée ou un collectif de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap qui souhaitent créer un habitat inclusif. Il y a besoin d’apporter des idées et des conseils sur trois ou quatre axes, de mon point de vue. D’abord, comment l’information circule, où elle est disponible, est-ce que cette information est suffisamment vérifiée, viable pour être utilisée ? Il y a des sujets autour de l’orientation. À qui dois-je m’adresser ? Ce n’est pas forcément évident. Il y a la consolidation des financements. On dit souvent que l’habitat inclusif doit s’appuyer sur le droit commun. Mais il est issu d’un univers très varié, celui du logement, de l’autonomie. La gouvernance des politiques de l’autonomie n’est pas ce qu’il y a de plus simple. Il y a besoin d’apporter ce niveau de conseil. C’est tout cela que doit apporter Hapi.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci beaucoup pour ce témoignage. Je n’ai pas l’impression que l’on va récupérer Denis Piveteau… On fait un test.

**Denis PIVETEAU :** C’est un test audio. Je ne sais pas si la bande passante est meilleure. On revient au temps de la radio !

Je vais être court, car beaucoup de choses ont déjà été dites. Je voudrais insister sur un point qui me frappe. Hapi, la proposition qui est exposée aujourd’hui, est en lien profond avec la nature même de ce que l’on veut faire quand on pense « habitat partagé ». Il faut faire un pas de côté et revenir à l’essentiel. L’habitat partagé, c’est fondamentalement que l’on donne aux personnes âgées ou en situation de handicap les moyens d’organiser leur cadre de vie, d’organiser eux-mêmes leur cadre de vie à plusieurs. Dans le titre de mon rapport avec Jacques Wolfrom, le mot le plus important, c’est « choisir ». Que ce soient des projets locaux ou plus importants, les habitants sont toujours là avant les murs. Il faut construire quelque chose autour d’un projet, même quand les habitants se renouvellent. L’important, ce sont les habitants et leurs projets. Les murs, les services, les ressources du voisinage sont là pour accompagner un projet. La première conséquence, c’est qu’il faut s’organiser collectivement pour encourager les projets. Cela a été très bien dit par les intervenants. Il faut être en capacité de mettre à l’épreuve sur le plan technique et financier avec bienveillance, leur permettre de trouver en face d’eux ceux qui sauront les accompagner dans leurs démarches. Le deuxième point important, c’est que l’écosystème qu’il faut être capable de monter, les constructions de logements, les services à la personne, il faut le mettre en place, non pas pour faire rentrer des gens dedans, ce n’est pas comme une construction de stade, il faut des infrastructures qui se mobilisent et qui soient mobilisables autour de projets qu’elles ne connaissent pas encore. Elles doivent se mettre dans le sillage d’initiatives qu’elles ne connaissent pas encore. L’initiative est à leur recherche, de son côté. Le troisième point, c’est qu’il faut mettre la gomme. Il faut aller vite. Les politiques à l’écoute de projets, qui mettent en place des infrastructures soutenant, ça existe. Dans le domaine de l’accompagnement de la vie associative ou culturelle… On fait du mieux que l’on peut. Il n’y a pas de butoir dans le temps. Là, il y en a. On s’adresse à des gens qui ont des projets de vie, qui ont leur vie qui se déroule, une vie qui est manifestement limitée dans le temps. Entre les acteurs publics, privés, locaux et nationaux, ceux qui veulent lancer des projets, ceux qui prennent le temps, qui vont héberger, il faut créer une maille. Une maille qui soit visible et opérationnelle. Il faut permettre aux porteurs de projets de s’accrocher à quelque chose, et permettre à une communauté de se constituer. Hapi est un instrument de structuration de ce type. Ça aide à faire la maille. C’est un système de centralisation de ressources utiles. Il faut que tous les acteurs fassent système. On est au cœur du cœur de ce qui n’existe pas, de ce qui est indispensable et de ce qui est en lien avec la nature du projet. Ça devient un formidable observatoire. Hapi permet de faire circuler l’information, de la collecter, aussi. Tous les freins que l’on avait pu repérer, avec Jacques Wolfrom, dans notre rapport, certains sont levés. On a parlé de l’AVP. Ce frein-là est en passe d’être levé. Mais d’autres vont surgir. Hapi peut jouer un rôle décisif de repérage et d’alerte. C’est ma conviction profonde. Ce n’est pas simplement un objet utile qui vient conforter une dynamique en cours. C’est un objet nécessaire. Cette plate-forme est en phase avec la nature d’un projet d’habitat partagé.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci pour ce beau message. Ça donne de belles perspectives à l’équipe Hapi. « Il faut mettre la gomme sur la maille »… C’est pas mal ! On a du pain sur la planche. Cette intervention correspond à ce que l’on fait dans l’équipe. On teste quelque chose. Ça ne marche pas, mais on trouve une solution. C’est parfait. Merci d’avoir été tenace.

On va clôturer cette première partie de webinaire par un témoignage d’une porteuse de projet. C’est avec eux que l’on a coconstruit Hapi. Ils nous ont aidés à designer le site. C’est pour eux que l’on travaille, aujourd’hui et pour les futurs potentiels habitants. J’accueille en ligne Pauline Lesquivit, porteuse de projet d’un habitat dans le Finistère. Je salue nos amis bretons ! Pauline, en préparant le webinaire, vous m’avez dit être infirmière en Ehpad. Vous avez repris vos études. En Master, vous avez travaillé sur un projet d’habitat alternatif avant la loi Elan. Ce projet a vécu. Vous avez voulu le proposer à l’association Ty Bemdez, qui aide les personnes atteintes d’Alzheimer. La maison Ty Bemdez va bientôt ouvrir ses portes. C’est une merveilleuse histoire. Vous voyez le bout aujourd’hui, mais les débuts étaient un peu flous. Vous m’avez dit qu’au début, vous aviez mis deux mois à identifier le bon interlocuteur, et trois mois avant de savoir que le CCH existait. Je vais vous laisser la parole. Expliquez-nous ce qu’une plate-forme comme Hapi peut apporter à un projet qui débute.

**Pauline LESQUIVIT :** Bonjour. Quand j’ai commencé mon Master en tant que chargée de projet pour Ty Bemdez, il s’agissait d’une colocation. La mission la plus importante est d’identifier des financeurs pour la construction. On avait déjà obtenu des subventions. Cela a été fait grâce aux échanges lors de visios avec le réseau APA, et l’on a connu d’autres organismes. On a pu avoir des tuyaux sur les interlocuteurs et savoir à quelle porte frapper. On a travaillé sur des questions autres que le financement uniquement. Les orientations nationales n’étaient pas encore établies. Le réseau APA et les ressources d’Hapi sont complémentaires. Il n’y a pas que les financements qui sont importants. Il y a aussi tout le fonctionnement et l’échange qui sont constructifs et qui font sens avec la philosophie de l’habitat inclusif. La création d’Hapi est une opportunité fantastique pour les porteurs de projets. C’est un gain de temps et d’énergie considérable. On a participé à la première commission d’orientation en juillet. Tous les interlocuteurs vers lesquels on nous a renvoyés, j’avais mis dix mois à les trouver. On avait bien avancé sur le projet. On aurait gagné beaucoup de temps si ça avait existé l’année dernière. On veut participer le plus possible à informer les gens que le réseau APA et la plate-forme Hapi existent. Localement, ce n’est pas toujours bien identifié. C’est toujours dans un souci d’entraide.

**Sara ROSSIGNEUX :** Ça donne du sens à l’action de l’équipe Hapi, ce témoignage. Merci pour ce que vous faites.

Avant de passer à la dernière partie du webinaire, je vous propose de prendre une série de questions. Une ou deux. Je ne sais pas si vous avez été prolixes sur les questions. On va regarder celles qui ont le plus de votes. Là, une idée. « Partager les coordonnées des participants ». Pourquoi pas ? Il faudrait avoir l’accord de tout le monde. On va évaluer cette proposition. « S’il existait un annuaire des porteurs de projets, ce serait intéressant ». Ce n’est pas la première fois que l’on nous remonte cette idée. On y travaille. L’équipe bosse dur. « Y aura-t-il un replay ? » Tout à fait. Ce sont des questions sur l’annuaire.

**Florence DELISLE-ERRARD :** Pour les porteurs de projets qui correspondraient à la définition du réseau APA, il y a un annuaire avec les coordonnées des différents porteurs de projets adhérents. On fait des mises en rapport territoriales.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci. Je vous propose de passer à la suite. Dans cette dernière partie du webinaire, on va se concentrer sur le fonctionnement du comité d’orientation. Loïc et Gauthier ont présenté le comité d’orientation, qui a pour objectif d’orienter les porteurs de projets, et d’avoir pour les membres financeurs du comité d’orientation une vision globale sur l’ensemble des financements qui existent, et d’identifier les « trous dans la raquette », pour mieux se coordonner. On va voir le témoignage d’une porteuse de projets et de membres du comité sur le sujet. Mais avant, j’ai vu qu’il y avait 1/3 de porteurs de projets et 15 % de collectivités qui sont là. Vous avez tous une idée là-dessus. On aimerait vous entendre sur les éléments du projet d’un habitat inclusif qui vous semblent les plus difficiles à financer. Quels sont les points pour lesquels vous bataillez le plus pour lever des fonds ? Ça va être intéressant. Ça peut envoyer des messages aux financeurs du comité d’orientation. Je vous laisse le temps de répondre. Nous n’avons pas beaucoup de répondants pour l’instant… L’idée, c’est de ne pas cocher toutes les étapes. On sait qu’elles sont toutes compliquées. Mais il doit bien y en avoir des plus compliquées que d’autres. Ingénierie, obtention du foncier, surface partagée… C’est quand même le démarrage du projet, l’ingénierie et le foncier. Je ne sais pas si ça correspond à ce que vous aviez en tête.

**Florence DELISLE-ERRARD :** Je comprends qu’ils aient du mal à choisir. C’est le constat sur le terrain. On a des difficultés à l’ensemble des stades. On pose une question qualitative, sur les sujets que l’on a du mal à financer. Et il y a une question quantitative, qui ne peut pas être traitée en webinaire, mais qui est un sujet de fond pour les porteurs de projets. Un financement de 10 000 sur un besoin de 50 000, ça ne suffira pas. Il y a une difficulté naturelle à ne pas cocher une seule case. Ça va dans le sens des premières conclusions du comité d’orientation. On n’a pas un domaine en particulier, même si l’on sait que le démarrage est compliqué. On a une masse de projets en phase de démarrage qui est très importante. J’espère qu’elle tendra à s’équilibrer avec le temps. Ensuite, on a un sujet sur les surfaces partagées. Beaucoup de choses arrivent sur le plan qualitatif. Plusieurs financeurs se mobilisent. Au regard du nombre de projets, on n’y est pas encore. C’est pour cela que l’on travaille.

**Sara ROSSIGNEUX :** Vous disiez que ça correspondait aux résultats du comité d’orientation. On en a eu un vendredi dernier. Il a orienté les 60 projets déposés cet été. On est ravis de dire que sur les 60 projets, 53 projets relèvent du champ de l’habitat Hapi. On a pu orienter 100 % des 53 projets vers au moins un financeur. C’était notre volonté. On voulait ouvrir des portes, mais on ne veut pas avoir un projet qui reste sans portes ouvertes. Dans les projets orientés, les plus en amont, on les orientait vers un financeur. Ceux qui avaient vraiment avancé, on les orientait vers beaucoup plus de financeurs.

**Laure DE LA BRETECHE :** Une réaction. C’est intéressant, même si beaucoup d’autres cases sont cochées que la question de l’ingénierie arrivée en n° 1. C’est un sujet que l’on connaît à la Caisse des Dépôts. Cela rend souvent un fort impact sur la capacité de coordination et l’accompagnement. Étant donné l’appel lancé par Denis Piveteau, c’est important de voir quels types d’objectifs on doit avoir, en restant flexibles sur un projet que l’on ne connaît pas encore, et qui va demander une prise en compte de la personne, de ses besoins, l’ingénierie est encore plus importante. Au-delà d’une question soulevée par Florence, celle du nombre de financements, avec des financeurs qui ont des critères différents, il faut avoir cette flexibilité chez les financeurs et ceux qui sont engagés pour accepter cette diversité. C’est un de nos enjeux de repérer ce qui est un frein au bon aboutissement. Savoir dépasser, ou réviser, certains critères bloquants.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci.

On va écouter le témoignage de Caroline Deligny, porteuse de projet, qui gère une colocation Alzheimer en Seine-et-Marne. Elle est porteuse de deux nouveaux projets. Je crois qu’elle pourrait en porter plus. Elles sont quatre associées à la Maison des Cultures. Vous êtes très sollicitée pour essaimer votre première colocation Alzheimer. Vous êtes passés en comité d’orientation pour le troisième projet en juillet. Pouvez-vous nous dire comment ça se passe concrètement, le passage d’un porteur de projet en comité d’orientation ? Est-ce que ça prend du temps ? Est-ce compliqué ? Comment se passe le retour de l’équipe Hapi ?

**Caroline DELIGNY :** Bonjour à tous. C’est touchant et bien de voir tout ce monde réuni, que ce soit au niveau du réseau APA, de l’association Hapi, de voir qu’il y a quelque chose de commun. Quand on a commencé, il n’y avait pas la plate-forme Hapi. On a rempli les X dossiers au fur et à mesure, à l’affût des différents appels à projets. Quand on nous a proposé de faire partie de la phase test pour le comité d’orientation, on était partants. On l’a fait sur un projet au stade d’idée. Il y a peu d’éléments concrets à part une volonté des parties prenantes. C’est un formulaire Internet avec les grandes lignes du projet. C’est assez rapide à remplir. Il faut avoir les éléments clés du projet. Quand ce n’est qu’au stade d’idée, c’est encore un peu trop tôt. Il manque des éléments qui permettent d’être percutant pour les financeurs. C’était le cas sur ce projet-là qui est au stade d’idée. Ça aide, dès que l’on fait quelque chose comme cela, d’avancer dans le projet et de ne remplir qu’un seul dossier. Il y avait des financeurs dans le comité d’orientation auxquels je n’aurais pas pensé. Cela m’a permis de me dire que sur tel aspect, on pouvait financer le projet avec tel financeur… C’était intéressant. Cela permet aussi que les financeurs, même s’ils ne vont pas aller dans notre direction, connaissent notre projet. Quand on a le retour, c’est un mail avec un tableau qui nous dit vers quels financeurs on a été orienté. On nous dit aussi pourquoi. « Là, c’est trop tôt ». « On ne travaille pas sur ce sujet-là ». Ensuite, une chose sur laquelle je n’ai pas su comment me positionner. On a une maison ouverte et un deuxième projet en cours de réhabilitation. Sur le développement, ce n’est pas évident. Dans le cadre d’un essaimage, on a besoin de trouver des financements pour l’essaimage, pas forcément pour une maison en particulier. C’est moins facile de se positionner sur cette plate-forme.

Ce que je peux dire aussi sur l’association Hapi en général, pour rebondir sur votre question concernant les moments où l’on a le plus besoin d’aide pour les porteurs de projets, cette phase d’ingénierie est clé. Il faut mobiliser les futurs habitants et les familles pour faire vivre un collectif. Ce sont des petits pas de fourmi essentiels pour faire vivre cette vie partagée. C’est du temps. M. Corbin disait : « Ça se construit petit à petit ». C’est vrai, on le sent. Il y a beaucoup d’institutions, comme l’administration publique au niveau fiscal, des statuts juridiques… Les modèles sont chaque fois différents. Il n’y a pas de case créée. On le vit concrètement, de voir comment on fait dans le cadre de projets qui sont des nouveaux modèles avec des statuts hybrides. Il parlait d’apporter des repères pour les porteurs de projets. Tout le challenge est là. Cette association, ça va aider à cela. Ça va apporter des repères sans tuer les projets dans l’œuf, c’est-à-dire les petites initiatives locales qui font en fonction de leur contexte. Les statuts juridiques vont être variés. La manière d’engager les habitants, le public va être varié. En même temps, il ne faut pas trop institutionnaliser les choses pour les porteurs de projets. Voilà ce que je peux dire.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci pour ce témoignage. Cela nous tient à cœur, quand on travaille sur le projet, de trouver le bon curseur, pour avoir cette vision globale sur l’ensemble des projets et des financements et partager un vocabulaire commun en préservant la diversité des projets. C’est fondamental. Maintenant, je me tourne vers les différents membres du comité d’orientation. On a trois représentants du comité d’orientation. On commence par Nicolas Paillous, d’AGIRC-ARRCO. Bonjour. Merci d’être là. Vous êtes responsable du pôle structuration de l’offre au sein d’AGIRC-ARRCO. Vous pouvez repréciser qui vous êtes et la place de l’habitat Hapi au sein d’AGIRC-ARRCO. Qu’est-ce qu’apporte Hapi à votre organisation ? Et quelle est votre organisation territoriale ? C’est un des enjeux clés.

**Nicolas PAILLOUS :** Merci. Je vais répondre simplement. Vous avez fait référence au temps d’identification des bons interlocuteurs pour les porteurs de projets. Un mot sur AGIRC-ARRCO. Aujourd’hui, c’est le régime complémentaire des salariés du privé. On représente 25 millions de salariés qui cotisent pour constituer leurs futurs droits à la retraite, leur pension quand ils arriveront à la retraite. C’est une part de cotisation qui va pour un fonds d’action sociale. On met en œuvre des prestations et des services pour les personnes âgées et fragiles. On a aussi une politique habitat dans laquelle s’inscrit Hapi. Hapi arrive au bon moment pour l’AGIRC-ARRCO, et inversement. On est en train de retravailler notre politique d’investissement sur l’habitat des seniors depuis un an. Jusqu’à présent, on investissait auprès des structures d’hébergement, comme Ehpad, résidences autonomie ou MARPA. Les financements pour le développement de l’habitat doivent aller aussi sur ce champ de l’habitat Hapi. Cette nouvelle politique renouvelée d’investissement de l’habitat pour seniors se met en place à partir du 1er janvier 2023. Elle permettra de soutenir des porteurs de projets qui ont des projets de développement d’habitat Hapi. L’association Hapi a deux intérêts pour l’AGIRC-ARRCO. Le premier, c’est un acteur structurant. Ça permet de voir les différentes mailles pour les porteurs de projets. L’accompagnement ne sera pas le champ de l’AGIRC-ARRCO, mais Hapi dira vers quels interlocuteurs se tourner pour cela. Mais on permet aux porteurs de projets de pouvoir se tourner vers nous. L’AGIRC-ARRCO représente les retraites complémentaires qui composent l’association, comme AG2R, Malakoff Humanis, notamment. L’intérêt, pour les porteurs de projets, c’est que l’AGIRC-ARRCO coordonne l’ensemble des demandes de porteurs de projets. Vous m’avez demandé quelle organisation on met en place sur les territoires. On a 16 comités d’action sociale sur les territoires au sein desquels on aura des référents habitat, auprès desquels les porteurs de projets pourront s’adresser pour connaître les modalités de financement du régime sur l’habitat inclusif, et pour pouvoir déposer leurs demandes de financement. Les référents habitat font le lien, après, avec l’ensemble des retraites complémentaires pour financer le projet s’il est éligible. Voilà pour le déploiement de notre nouvelle politique d’habitat qui vient en soutien des porteurs de projet sur l’habitat Hapi.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci. Je vais me tourner vers M. Thomas Bouquet, directeur du CCAH. On part des personnes âgées, et l’on arrive aux personnes en situation de handicap. Thomas, vous avez 27 ans d’expérience dans le secteur du handicap. C’est un sujet que vous connaissez par cœur. Vous êtes récent directeur du CCAH. Qu’est-ce que ça vous inspire ?

**Thomas BOUQUET :** Bonjour à tous. Ça m’inspire cette idée, cet enjeu d’accélérer et d’être au plus près des territoires et des besoins. On parlait tout à l’heure du projet d’une dame. Elle disait qu’il y avait des initiatives à encourager. In fine, il faut laisser le choix aux territoires et les accompagner. C’est l’ADN du Comité national de coordination handicap que j’ai repris il y a quelques mois. Ce que l’on dit depuis une heure ne fait qu’animer ma volonté, notre volonté, de continuer à appuyer les porteurs de projets. Je vais présenter ma voisine, Charlotte, qui est la pilote de la feuille de route habitat au CCAH. Le CCAH change de nom. Il devient « Place pour tous ». C’est une structure qui a une cinquantaine d’années. Elle a été créée par des groupes de protection sociale, des associations nationales historiques, pour avoir cette idée de pouvoir faire autrement et d’accompagner les porteurs de projets. Si je devais le résumer en quelques mots, l’ADN du CCAH est d’accompagner les porteurs de projets en France qui développent des solutions pour améliorer la qualité de vie des personnes et leur laisser le choix de la qualité de vie qu’elles souhaitent avoir. En quelques chiffres, Charlotte me reprendra si je me trompe, nous avons accompagné en 2021 près de 400 projets, dont plus de 120 ont été accompagnés et financés. Le CCAH n’est pas un financeur. C’est un acteur qui articule les porteurs de projets et les financeurs. Ils ont été cités en partie par Nicolas Paillous. On met en place de l’ingénierie pour accompagner et aider à l’essaimage des projets. Si on regarde la place à l’habitat dans le groupe depuis quelques années, le CCAH a accompagné plus de 110 projets. L’innovation sociale liée aux besoins des familles existait avant le décret. Il est venu soutenir une dynamique locale. Concrètement, nous avons un projet pour accompagner les porteurs de projets. Nous avons un organisme de formation qui a lancé une formation sur l’habitat partagé et accompagné il y a quelques années. Vous m’avez demandé ce que nous apporte Hapi, et pourquoi il y a ce comité d’orientation. C’est évident. Hapi a la capacité à fédérer les acteurs, à aider à sourcer, à identifier, à passer des relais. On revient à cette idée de la maille, pour permettre aux porteurs de projets d’éviter ce parcours du combattant. On peut parfois comparer cela au parcours du combattant d’une personne en situation de handicap dans l’écosystème que sont le médical et le médicosocial. Les porteurs de projets m’y font parfois penser. L’enjeu est de donner des réponses. À notre niveau, notre travail est historiquement l’accompagnement des porteurs de projets, l’étude et l’analyse des projets, la collecte de fonds, le suivi et la valorisation des projets. Je suis convaincu de cette idée qu’il faut mettre à disposition en open source un maximum de données pour faciliter l’étude et permettre aux porteurs de projets de benchmarker facilement. Concernant notre organisation territoriale, elle se situe au national, et nous avons une marge de progression pour améliorer notre communication, et à l’échelle très locale. Nous étions à Lyon hier. Nous allons à Nice demain. Notre activité doit s’articuler avec cette idée qu’il faut être visible pour aider l’accélération des porteurs de projets, avec cette idée que notre activité est une pièce d’un rouage, un engrenage, qui permet d’avoir un service intégré de l’accompagnement des porteurs de projets et de l’innovation pour continuer à être efficaces et faire que tous ces projets puissent se mettre en œuvre et répondre aux besoins des personnes. Voilà ce que je peux vous dire, Sara. Nous sommes extrêmement motivés et partants pour continuer à apporter notre pierre à l’édifice.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci à tous les deux, quelle énergie ! C’est un message pour tout le monde. Je passe la dernière représentante du comité, Caroline Goyard de la MSA. On a eu les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et la MSA, avec les territoires ruraux. 85 % des projets déposés au comité d’orientation émanent de territoires ruraux. Ça montre l’enjeu fort pour ces territoires-là sur ce type d’habitat. Je vais vous laisser la parole. Les questions sont les mêmes. Rappeler la place de l’habitat Hapi au sein de la MSA. Vous financez ces habitats depuis longtemps. Qu’est-ce qu’apporte Hapi ? Quel est le lien avec l’organisation territoriale ?

**Caroline GOYARD :** Bonjour à tous. La Mutualité sociale agricole est l’organisme de protection sociale du monde agricole. La MSA gère l’ensemble des branches de la Sécurité sociale. On a cette vision de transversalité. La place de l’habitat Hapi dans notre organisation est très ancienne. La MSA est engagée dans la politique de l’habitat et du logement depuis de nombreuses années. Et ce, via notamment la création dès 1987 des concepts MARPA, qui sont bien connus désormais. Maisons d’accueil et de résidence pour l’autonomie. Depuis les années 90, on a poursuivi notre implication dans l’habitat des personnes handicapées vieillissantes, avec le développement de petites unités de vie. Sur la problématique spécifique de l’habitat inclusif, elle existe depuis 2006. Elle est portée au sein de notre institution dans le cadre d’un appel à projets. Il est porté par cinq thématiques, dont une spécifiquement sur l’habitat inclusif. Ce que l’on a constaté depuis 2016, c’est que l’on a soutenu, dans le cadre de l’appel à projets, 70 projets au total, mais que 55 portaient sur l’habitat inclusif. On confirme ce qui a été dit aujourd’hui, d’un vrai besoin, en milieu rural, d’accompagnement, d’ingénierie et de financement des initiatives. Notre enveloppe annuelle est de 240 000 euros pour l’ensemble des projets, mais il y a plus de 100 000 euros consacrés à l’habitat inclusif. Ce qu’apporte à l’institution le comité d’orientation Hapi, c’est la vue globale des projets. On est centrés sur le milieu rural. Mais on a une visibilité sur l’éventail des réponses à imaginer sur le terrain. Sur les profils des porteurs. Ça nous permet de faire évoluer nos pratiques et nos critères de sélection pour l’appel à projets. J’ai retenu les mots d’adaptabilité et d’agilité. On veut ouvrir des soutiens à des porteurs de projets différents. Historiquement, c’était les collectivités et les associations. On voit l’émergence, maintenant, de structures ESS qui se développent et sont de plus en plus présentes dans nos appels à projets. Ensuite, je fais le lien avec notre organisation territoriale. Nous sommes caisse centrale. Mais notre réseau s’appuie sur 35 caisses locales de MSA. Ce sont des caisses départementales ou interdépartementales. Ça nous permet de faire le lien avec la caisse locale qui, elle, accompagne les porteurs de projets. Les projets, dans le cadre de notre appel à projets, sont sélectionnés localement par la caisse de MSA, qui s’engage à les soutenir et à les accompagner, avec la moitié apportée par le fonds d’action sociale de la caisse, et l’autre moitié du financement apportée par le Fonds national d’action sociale de la caisse centrale. C’est l’ADN de la MSA, l’importance du portage local et du soutien à l’ingénierie locale. On est très attentifs, dans le cadre de cet appel à projets, à la présence d’autres financeurs et des partenariats visés. Ce à quoi on est très attentifs, ce que l’on valorise et ce que la plate-forme Hapi nous permet de valoriser davantage, c’est l’impact de ce type de projets sur la ruralité et le développement social local, notamment avec le rôle des Petites Villes de demain. On n’est plus strictement sur du milieu rural, mais on sait que l’impulsion de ce type de projets, y compris dans des petites villes, a des effets d’entraînement très forts sur les bassins alentour. C’est quelque chose que l’on souhaite accompagner. Voilà.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci beaucoup, Caroline. On arrive à la session de questions et réponses. On va conclure ensuite rapidement. Je vais prendre une question. Peut-on descendre un peu sur les questions ? Les questions techniques, on va les laisser. Mais on s’engage à répondre sur notre site à l’ensemble des commentaires et des questions posées aujourd’hui. Je vérifie s’il n’y a pas de questions sur la compréhension du fonctionnement du comité d’orientation.

**Florence DELISLE-ERRARD :** J’ai vu la question de comment adhérer à Hapi. Il n’y a pas besoin d’adhérer à l’association Hapi pour bénéficier de ses services. La plate-forme, le centre de ressources est ouvert à tous. Le comité d’orientation, vous postulez au fil de l’eau. Sur la mesure d’APA, des éléments vont sortir en 2023. Il n’y a pas besoin d’adhérer. Il y a il y a trois membres fondateurs représentés ici. L’ensemble des partenaires financeurs et des acteurs sont présents au comité d’orientation, d’experts, ou aux deux, mais cela ne nécessite pas d’être adhérent. Sentez-vous libres de bénéficier de toutes ces choses en open source, et sans condition aucune.

**Sara ROSSIGNEUX :** On a le site Monhabitatinclusif.fr. Vous y trouverez le mail de contact. Nous répondrons aux questions. On publiera le replay du webinaire et les réponses aux questions sur notre site et nos réseaux sociaux. On est sur LinkedIn et Facebook.

Je vais aller à la conclusion. Je vais refaire parler notre équipe de fondateurs, qui s’est transformée depuis l’introduction. Laure de La Brétèche a dû partir, mais vous la remplacez.

Un petit mot de chacun. Projetons-nous dans l’avenir ensemble. Quelles sont les perspectives dans un an ? À quoi ressemblera Hapi dans un an ? Qu’est-ce qui vous fera dire que l’on a réussi ?

**Florence DELISLE-ERRARD :** Je pense qu’il y a plusieurs sous questions. Où en seront les chantiers sur lesquels on a commencé à travailler ? Quels autres chantiers pourraient être ouverts ? Sur les chantiers ouverts, on espère que la plate-forme ressources continuera à être alimentée par les ressources de toutes les parties prenantes qui veulent bien les y faire valoir. Sur le comité d’orientation, c’est une démarche ambitieuse, et qui avance en toute humilité. Le sujet n’est pas si simple que cela à mettre en place. On espère voir perdurer ces deux sujets. Sur les mesures d’impact social, on est dessus. Des éléments seront sortis dans un an. Les porteurs de projets pourront les prendre en main. On a lancé ce chantier en collaboration avec les acteurs de terrain pour des livrables opérationnels. Ensuite, dans un an, ça va être coconstruit avec les acteurs entendus. J’aurais envie de rester sur l’interpellation de Denis Piveteau de travailler sur la maille. Il y a des acteurs avec lesquels on a besoin de coopérer. Il faut être conscient de nos difficultés, mais aussi de nos richesses, et de ce que ça permet aux habitants de vivre sur le terrain. Dans un an, on aura essayé de travailler sur une maille plus fine avec les financeurs. On aura probablement élargi les perspectives en travaillant dans l’accompagnement des territoires. C’est un sujet dont on parle depuis quelques mois. Il faut trouver les bonnes formules. On a vocation à essayer de faciliter la compréhension de tous les acteurs. C’est long et ça mobilise beaucoup de gens. Les écosystèmes locaux ne sont pas tous au même niveau. C’est une histoire de personnes et d’interlocuteurs humains qui viennent progressivement. Hapi aura défriché un peu plus dans un an des solutions opérationnelles pour que ce soit moins et que l’on ait plus de projets qui ouvrent leurs portes pour plus de gens. Je laisse la parole à mon voisin.

**Gaël BRENAUT :** Une parole de militant Petits Frères. C’est que la société laisse la place beaucoup à la transition énergétique. Au Petits Frères des pauvres, on libère la parole autour de la transition démographique, au vieillissement. Deux destins qu’il faut essayer de sceller et de ne pas opposer. Il y a des dispositifs de transition énergétique avec du bâti à redéployer. Il y a des possibilités qui s’offrent à vous d’habitat intergénérationnel, collectif. Il y a un terreau favorable. Dans un an, on aura des résultats. On parlera d’habitat, et plus de logement. À l’intérieur, le projet social prime. Les fonctions et les services qu’il y a autour. C’est tout ce qui gravite autour en termes d’offre de soins, de services, de commerces, de transports, pour développer le lien social. C’est la finalité de l’habitat partagé, accompagner et insérer dans la vie sociale. Merci.

**Loïc ROLLAND :** C’est la démarche de la Caisse des Dépôts, l’action à destination de l’habitat inclusif. On a vu avec les différents témoignages la nécessité qu’Hapi confirme son succès. C’est dans les demandes des porteurs de projets et la capacité des différents membres du comité d’orientation à répondre à cette demande. Tout à l’heure, Denis Piveteau parlait d’observatoire. On observe que le comité d’orientation a assuré sa mission en orientant plutôt bien un certain nombre de projets. Pauline Lesquivit l’a bien dit tout à l’heure. On voit également qu’il y a nécessité, Nicolas Paillous l’évoquait, à ce que les financeurs s’articulent bien entre eux par rapport à la complémentarité des financements. Pour que l’on arrive à une superstructuration du secteur, et que l’on ne se retrouve pas dans la situation d’une atomisation de porteurs de projets qui pourraient se trouver en difficulté dans la durée.

**Sara ROSSIGNEUX :** Merci pour ce mot de la fin. Il me reste à remercier l’ensemble des intervenants qui ont pris la parole aujourd’hui, et vous, pour votre écoute et votre implication sur ce sujet. Sujet qui nous tient tous à cœur. Je vais porter un message aux porteurs de projets. Il y a la première vague de comité d’orientation qui se termine le 31 octobre. On vous donne rendez-vous au Salon des maires. On y sera sur le stand de la Caisse des Dépôts. Les 22, 23 et 24 novembre prochains. Merci à tous. Bonne soirée.